



ÉCHO DÉCHETS

INFO : CINÉMA DÉBAT

Organisation d'un ciné-débat autour du film « L'épopée du déchet », le samedi 22 Janvier à 20h30, à Montmélian.

En partenariat avec le cinéma de Montmélian, dans le cadre des défis « Réduisons nos déchets ».

Séance ouverte à tous, entrée gratuite.

Réalisation : Marielle Gros et Bruno Jourdan

Durée : 54 mn

Synopsis : Tri sélectif, incinérateurs et centres d'enfouissement tentent d'apporter des réponses technologiques

au danger écologique majeur que représente aujourd'hui le déchet. Mais que nous racontent les déchets sur notre civilisation, sur nos comportements individuels et collectifs ?

Recyclage, économie circulaire, nouvelles valeurs énergétiques, le déchet tente de trouver un nouveau statut dans une société plus responsable de son environnement.



Service déchets de Cœur de Savoie

04 79 84 36 27 - 06 72 04 21 44

dechets@cc.coeurdesavoie.fr - www.coeurdesavoie.fr

DÉF: RÉDUISONS NOS DÉCHETS

Prendre soin de la biodiversité et de son jardin

La biodiversité, qu'est-ce que c'est ? : C'est l'ensemble des êtres vivants et l'écosystème dans lequel ils vivent. Les animaux, végétaux, champignons ou bactéries constituent cet ensemble et certains sont menacés.

Dans le cadre des défis « réduisons nos déchets », deux ateliers d'actions concrètes et faciles pour protéger la biodiversité ont été animés cet automne :

- **Apprendre à reconnaître des plantes invasives** : ambrosie, renouée asiatique, robinier, raisin d'Amérique, laurier cerise, buddleia... afin de limiter leur dispersion et savoir comment les éliminer.
En se développant, les invasives freinent la croissance des espèces locales, envahissent les sols laissés à nus et perturbent les habitats naturels existants.
- **Gérer les « déchets verts », et prendre soin du potager avant l'hiver** : Carole et Enzo, du jardin partagé de Chamousset, nous ont chaleureusement accueillis.

Après un historique de la création du jardin et une visite des différentes parcelles, nous avons déterminés ce qui était à enlever avant l'hiver. L'objectif étant de leur trouver une place dans le jardin plutôt que les évacuer à la déchèterie. Un mélange de feuilles mortes, tiges de topinambours, fanes de haricots verts, tiges de mélisse... a été rassemblé pour être broyé à la tondeuse.

Le compost étalé (mais pas enfoui) et recouvert de ce broyat mélangé, est un apport excellent pour le sol. Durant tout l'hiver, il servira à nourrir les millions de petites bêtes, champignons et bactéries qui vont décomposer, aérer et enrichir le sol pour faciliter le travail des jardiniers au printemps.



Vous êtes intéressés par ces thématiques, n'hésitez pas à contacter le service déchets ou la chargée de mission du Contrat Vert et Bleu de Cœur de Savoie (animatricecvb@cc.coeurdesavoie.fr)



La réduction des déchets, v

Elles ont déjà réduit leur poubelle me

Depuis octobre, 31 familles du territoire e leurs poubelles. Elles ont échangé, fabriq Arrivées aujourd'hui à la moitié du process

Virginie : « Nous nous sommes inscrits ave commune. C'est stimulant de pouvoir comp des idées avec eux. » Les participants pesa semaine, peuvent suivre en direct les impa

Depuis 2 mois, les 116 participants ont p insectes, des produits ménagers, des épon

Thérèse : « J'aime surtout faire partie d'u autres participants, découvrir des recettes personnes. »

Vendredi 3 décembre à eu lieu la soir familles d'échanger adresses et bonnes pr des ateliers pour faire découvrir aux autre vaisselle ou des jeux pour sensibiliser les en

Ces défis provoquent aussi des interrogati d'achats, Frédéric : « Je m'interroge sur les une solution pour ne plus en avoir mais er mieux que j'achète des canettes en métal

Ces défis dureront encore jusqu'en février clôture.

DÉCHÈTERIES



La Communauté de communes Cœur de Savoie a effectué des travaux sur ses deux déchèteries (Saint-Pierre-d'Albigny et Chamoux sur Gelon) afin d'installer le contrôle d'accès via une carte magnétique.

A ce jour, le système est en fonctionnement : la carte d'accès vous permet de vous rendre dans les quatre déchèteries du territoire.

- Une seule carte est délivrée, gratuitement, par foyer.
- Toute détérioration (perçage, plastification, collage...) peut entraîner un dysfonctionnement.
- En cas de perte ou de détérioration, une nouvelle carte vous sera facturée 5 euros.



Pensez à créer votre compte personnel !

Une fois votre espace créé, vous pourrez suivre vos accès à la déchèterie et le volume déposé.

Cet espace permet aux professionnels de créditer la carte pour entrer en déchèteries et payer les déchets qu'ils déposent.

Rendez-vous sur <https://cartesdecheteries.coeurdesavoie.fr>

L'accès en déchèterie avec la carte

- Passez la carte devant la borne (Si vous n'avez pas de carte, vous serez invités à faire demi-tour et il faudra effectuer les démarches pour en obtenir une. Attention, vous aurez accès à la déchèterie 12h après avoir reçu votre carte.)
- La barrière s'ouvre quand le nombre de véhicules sur le quai le permet.
- Le gardien prend votre carte pour renseigner les quantités déposées (en volume estimé).
- Déposez les déchets dans les bennes appropriées.
- Ressortez et présentez-vous devant la barrière de sortie qui s'ouvrira.

Vous disposez d'un quota annuel d'apport de 30m³ pour le bois, les déchets verts, les encombrants, les gravats, le plâtre. Les autres déchets valorisables ne sont pas limités.

Tarifs appliqués pour les professionnels et au-delà des 30m³ pour les particuliers :

- Bois par m³ : 26 €
- Déchets verts par m³ : 12 €
- Encombrants par m³ : 26 €
- Gravats par m³ : 26 €
- Plâtre par m³ : 26 €

Les autres déchets valorisables notamment papier, verre, métaux, lampes néons, textiles, carton, piles, batterie, cartouche d'encre, huile minérale et végétale, ne sont pas payants.

DÉCHETS RECYCLABLES

Campagne de renouvellement des conteneurs

La Communauté de communes renouvelle ses conteneurs pour la collecte des déchets recyclables, la collectivité a fait le choix de conteneurs en acier, plus résistants.

Une communication visible et épurée habille ces nouveaux conteneurs et permet aux habitants d'avoir un rappel des consignes en cas de doute !

L'objectif est de modifier l'ensemble du parc pour moderniser les conteneurs et augmenter le nombre de



La consigne arrive sur le territoire Cœur de Savoie

ALPES CONSIGNE développe un réseau d'acteurs engagés autour du réemploi des contenants en verre en Savoie, Haute-Savoie et Isère.

Le réemploi consiste à collecter les bouteilles sales et réemployables ; les laver dans un centre de lavage et les vendre aux producteurs du territoire pour une nouvelle utilisation.

Par rapport au recyclage, le réemploi permet de réduire de 33% la consommation d'eau, de diminuer de 79% les émissions de gaz à effet de serre et de baisser de 76% la consommation en énergie. Le réemploi ne nécessite pas l'extraction de matière première, et permet de réduire nos déchets sur le long terme.

Pour identifier les bouteilles réutilisables, rien de plus simple :



Ces logos permettent d'identifier les bouteilles réemployables qui doivent être rapportées.

Consommateurs : Quel est votre rôle ? Après l'avoir vidée et rincée, rapportez simplement votre bouteille dans un point de collecte ALPES CONSIGNE : Microbrasserie Les Funambules et Mont'Bio Biomonde.

Producteurs et magasins : ALPES CONSIGNE vous accompagne pour adopter le réemploi et proposer une nouvelle offre de service « zéro déchet »

à vos clients. Rejoignez le réseau et devenez-vous aussi acteur du changement !

À vous de jouer !

www.alpesconsigne.fr - www.facebook.com/alpesconsigne - www.instagram.com/alpesconsigne